

NECROLOGIE.

Lamartine.—Troplong.—Berlioz.—Calamatta.—Almonté.—L'amiral Davies.

LAMARTINE.

Alphonse Marie Louis Prat de Lamartine naquit à Mâcon, le 21 Octobre 1790. Il porta le nom de son père jusqu'à ce qu'il prit, à la mort de son oncle, le nom harmonieux de Lamartine qu'il allait immortaliser et qui était celui de la branche aînée de la famille. Son père, sous la monarchie, avait été major d'un régiment de cavalerie, sa mère était la petite fille de Madame des Roys, sous-gouvernante des princes d'Orléans.

Durant la terreur révolutionnaire, sa famille vécut retirée dans sa propriété de Milly, où le jeune poète fut élevé au sein d'une sérénité domestique qu'il s'est plu à décrire dans ses *Confidences*, apprenant à lire la Bible aux innombrables gravures, souvenir qui se conserva longtemps dans sa vive imagination avec toute la fraîcheur des premiers jours de l'enfance, et auquel il dut ses plus nobles inspirations.

Il acheva son éducation à Belley, chez les Pères de la foi, et après un court séjour, à Lyon et à Paris, il fit un voyage en Italie. C'était vers la fin de l'Empire.

Un moment, ses pensées se tournèrent vers la poésie dramatique et Talma accueillit, comme d'heureuses promesses, ses premiers essais, mais après un second voyage en Italie, ses idées prirent un autre cours.

Les Bourbons étaient rentrés en France. Lamartine s'engagea dans les Gardes du Corps, mais les Cent jours mirent fin à sa carrière militaire et rendit le poète à son génie.

Jusqu'en 1820, il n'avait fait que rêver, voyager, s'amuser ; enfin, il lança dans le monde littéraire ses *Méditations* qui eurent tant de peine à trouver un éditeur, et qui cependant ont posé la base la plus solide de sa gloire, et ont été accueillies avec un enthousiasme sans limites. Le poète avait pris son rang, il avait rompu avec la routine du siècle précédent, mis au monde un genre nouveau, créé la poésie Lyrique française du XIX^{ème} siècle.

Le succès des *Méditations* rappela celui du *Génie du Christianisme* avec lequel elles avaient du reste tant d'analogie, par l'inspiration religieuse qui les vivifie ; en moins de quatre ans, plus de 45,000 exemplaires s'en répandirent dans toute la France et à l'étranger.

Un tel succès lui ouvrit la carrière diplomatique ; il fut attaché à la légation de Naples, puis devint secrétaire, fut envoyé à Londres et enfin devint Chargé d'affaires en Toscane.

Au milieu des embarras de la politique et des plaisirs que lui permettaient une fortune immense provenant de son mariage avec une riche anglaise et de la vente de ses œuvres, Lamartine ne négligea pas la poésie. En 1823, parurent les *Nouvelles Méditations*.

Elles n'eurent pas l'accueil des premières, la surprise avait été moins grande, la critique de l'envie avait eu le temps de se mettre sur ses gardes; mais quand une génération nouvelle eut paru et se mit à lire à son tour les *Méditations*, les secondes prirent rang à côté des premières, et c'était bien en effet le même feu, les mêmes larmes, les feuilles du même arbre, et pour la plupart écloses dans la même saison.

Les *Nouvelles Méditations* furent suivies de deux petits poèmes : la *Mort de Socrate* et le *Premier Chant de Child-Harold*. Le premier se distingue par ses aperçus philosophiques, le second par le mouvement qui y règne du commencement à la fin. Le *Chant du sacre* valut à l'auteur la croix de la Légion d'honneur.

Le recueil des *Harmonies politiques et religieuses* parut en 1829. Le caractère en est plus intime, le sentiment plus vague et indéfini; il n'ajouta rien à la gloire du poète qui, cette même année, vit s'ouvrir devant lui les portes de l'Académie française où l'attendait le fauteuil du comte Daru.

La révolution de 1830 éclata au moment où il venait d'être nommé ministre plénipotentiaire en Grèce. Le gouvernement de juillet lui fit des avances que par respect pour lui-même et pour la dynastie qu'il avait servie, il crut devoir refuser. Cependant il ne crut pas devoir renoncer à la politique, et en cela il fut sage. "On peut regretter le passé, disait-il, mais il ne faut pas perdre le jour à pleurer inutilement. . . . Il ne faut pas prendre la part d'une faute que l'on n'a jamais commise. . . . Il faut rentrer dans les rangs des citoyens, penser, agir, parler, combattre avec la famille des familles, le pays."

Il se mit sur les rangs pour la représentation nationale et échoua. Ce fut alors qu'il partit pour l'Orient, voyageant en grand Seigneur, équipant vaisseaux et caravane à ses frais, partant chargé de présents pour les princes qu'il devait visiter. Achetant des maisons où il devait séjourner, dépensant en fantaisies vaniteuses l'immense fortune que la Providence lui avait donnée pour faire le bien autour de lui. Il nous a laissé le récit assez négligé de ce voyage extraordinaire, nous ne voyons pas ce que le poète, l'historien, le géographe, le politique ou le philosophe ont à gagner à la lecture de ces *souvenirs, impressions, pensées et paysages* beaucoup trop vantés; ils ne laissent après eux qu'un vague indéfini, aucune pensée sérieuse, pas même lorsque le poète se trouve en présence du Saint-Sépulchre.

Déjà l'Ange était déchu, et il ne se releva, ni dans Jocelyn, autour duquel, dit Jules Janin, se fit "un grand silence," ni dans la *Chute d'un*

Ange, épisode antédiluvien, où l'exagération de la pensée, de l'aveu de ses admirateurs, le dispute à la négligence de la forme, ce qui justifie la froideur avec laquelle il fut accueilli. Cet insuccès fut un peu compensé par l'apparition des *Recueils poétiques* (1839) qui cependant ne révélèrent du génie du poète rien de plus que ce que l'on avait appris déjà par les *Méditations*.

Ce n'est point ici une critique que nous faisons, ce sont des impressions d'autrefois que nous évoquons ; on peut ne pas être de notre sentiment, mais nous ne pouvons nier que ce ne soit là l'impression et la trace qu'a laissées dans notre souvenir, la lecture des ouvrages de Lamartine.

Tout en persévérant dans le culte des muses, le grand poète, nommé à la Chambre Législative, par Bergnes, puis ensuite par Mâcon, prit part à toutes les questions importantes qui s'y débattirent l'espace de dix ans ; la question d'Orient, l'abolition de la peine de mort, la défense des études littéraires, contre Arago...et divers projets de lois d'un intérêt général, et humanitaire. Il fit d'admirables discours qu'en France et à l'étranger on lisait avec curiosité.

Conversateur progressiste, il se posa en médiateur entre le gouvernement et l'opposition, blâmant l'immobilité du premier, repoussant les rancunes de l'autre. Un instant sous le Ministère Molé, il parut rentrer en faveur à la Cour ; plusieurs fois même un portefeuille lui fut offert, mais sous M. Guizot, il s'éloigna de plus en plus du ministère, et par la Publication des Girondins où il pousse l'audace jusqu'à prétendre "que le sang ne souille pas" ; dans les plus mauvais jours de 43, il provoqua cette "Révolution du mépris" qui éclata en 1848 et où s'abîma la dynastie de juillet.

Membre du gouvernement provisoire, et au milieu de l'anarchie, son nom devint un symbole d'ordre et de modération. On sait avec quel courage il épargna une nouvelle tache à la France, et sa réponse à l'émeute qui proposait l'adoption du drapeau rouge. "Pour ma part, dit-il, je ne l'adopterai jamais, car le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec la République et l'Empire, avec vos libertés et vos gloires, tandis que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ de Mars, traîné dans les flots de sang du peuple."

Pendant quelques mois, sa popularité fut immense, et sa parole, qui faisait rentrer dans ses rives le flot débordé des fureurs populaires, fut un instant le salut de l'Etat. La France lui en témoigna sa reconnaissance aux élections pour la Constituante, plus de dix départements le portèrent à la représentation nationale, il accepta pour Paris qui l'avait porté, sur la liste de ses trente quatre élus, en tête de tous ses collègues. Son entrée à la Chambre fut un triomphe. Le compte-rendu de son administration fut interrompu par tant d'acclamations qu'il se vit obligé de réclamer en grâce le silence. Mais la gloire passe vite. Son alliance avec Ledru-Rollin, qui fit accuser Ciceron de s'unir à Catilina, calma les

enthousiasmes ; le héros de février tomba avec la dictature de Cavaignac, nécessitée par l'émeute de Juin qu'il n'avait pu empêcher. Il se retira avec le regret de voir grandir le prince Napoléon, qu'il envisageait comme un nouveau danger pour la République.

Le coup-d'état du 2 Décembre sauva la France, mais rendit Lamartine à la vie privée, il en accepta l'obscurité avec toute la dignité que donne l'indépendance et la conscience d'avoir tout sacrifié aux intérêts de ce qu'il avait cru être juste, vrai et utile à la Patrie. Seulement, malgré la richesse illusoire des concessions territoriales que lui avait faites le Sultan, malgré une vaste organisation de souscriptions en France et à l'étranger, la perte de sa fortune au milieu des agitations de la vie publique et de l'insouciance d'une vie d'artiste et de grand seigneur, l'obligea de vendre le patrimoine de ses pères, et le condamna le reste de ses jours à une sorte de travaux forcés littéraires, où il dépensa en œuvres diverses, plus de force et de talents qu'il n'en fallait pour créer quelque œuvre immortelle, s'il eut su mettre des bornes à la fécondité de son génie.

Nous ne rapportons pas la liste de ses œuvres complètes, elle est connue, et ces œuvres, presque toutes traduites dans les divers langues de l'Europe, sont assez répandues pour nous dispenser d'une énumération longue et fastidieuse.

Mais on peut rappeler ce qu'on disait de ses livres, il y a vingt quatre ans ; " ce qui ressort, ce qui est toujours en relief, c'est le poète ", c'est dans le poète que l'historien, l'orateur, le publiciste, viennent se confondre. De là sa faiblesse et sa force. Politique, il eut à la tribune de magnifiques inspirations qui électrisèrent et furent couvertes d'applaudissements, et qui cependant n'enlevèrent pas les votes, péchant par le côté réel et pratique. Historien, il ne respecta pas assez les faits, il poursuivit l'idéal, se jeta dans des théories philanthropiques et humanitaires qui décélaient une âme honnête, et un grand désir de rendre les hommes heureux, mais qui ne tenaient pas assez compte des passions qui gouvernent le monde pour être réalisables.

Telle fut la vie, tels furent les travaux, et tel nous semble avoir été le génie de Lamartine. Il fut poète et le plus lyrique des poètes, et il ouvrit à la poésie française des voies qu'elle n'avait pas encore parcourues, et non moins fleuries, non moins brillantes que celles que lui avait ouvertes le génie de Chateaubriand. Ses chants ont charmé et inspiré plusieurs générations, sa parole a jeté un vif et puissant éclat dans les assemblées politiques ; elle a été courageuse jusqu'à l'héroïsme devant l'émeute. Quant à sa vie, elle a offert l'exemple des contrastes les plus frappants. Lamartine a eu une existence fastueuse, suivie d'une vieillesse pauvre. La popularité était venue à lui de même que la fortune ; puis la popularité aussi, comme la fortune, l'abandonna. Il fut par le cours des événements porté au

premier rang : il devint un jour à lui seul la sauvegarde et le rempart d'une société menacée, ébranlée ; son nom, sa louange étaient alors dans toutes les bouches, quelques mois, quelques années plus tard, il se voyait délaissé, oublié, injurié. Son nom était importun, ses œuvres méconnues, son génie rabaisé, maudit même par quelques-uns. Des hommes qui devaient peut-être à Lamartine la conservation de leur patrimoine, la sécurité de leur foyer, reprochaient assez dédaigneusement à ce poète de s'être mêlé de politique, et, lui refusant jusqu'à leurs sympathies, se plaisaient à l'appeler mendiant. On était passé de l'admiration au dénigrement, de l'enthousiasme à l'ingratitude, et cependant Lamartine eut pu échapper à ces soucis. Il est certain que le Gouvernement qui lui donna, au nom de la France, le chalet du Bois de Boulogne, lui avait également offert l'honneur de présider au Sénat et de le dégager de ses dettes. Le louer d'avoir refusé, ce serait presque offenser sa mémoire. Lamartine ne demanda qu'à son travail la satisfaction de créanciers exigeants. Mais Lamartine est mort, et la postérité qui commence rendra à sa mémoire un jugement équitable.

Les injustices des hommes en blessant son âme noble et généreuse, en la froissant et la brisant dans ce qu'elle avait de plus sensible achevèrent de dissiper les illusions de ses jours de triomphe. Il se rappela le Dieu de sa jeunesse, ces autels, ces tabernacles sacrés qu'il avait chantés, et, avant de mourir, il revint leur demander les joies de son enfance et la consolation de ses derniers jours. Il put avant de mourir, redire le chant qu'il avait mis lui-même sur les livres du chrétien mourant :

Qu'entends-je autour de moi, l'airain sacré résonne !
 Quelle foule pieuse, en pleurant, m'environne !
 Pour qui ce chant funèbre et ce pâle flambeau !
 O mort, est-ce ta voix qui frappe mon oreille
 Pour la dernière fois ? Eh quoi je me réveille
 Sur le bord du tombeau.

.....
 Mais qu'entends-je ! Au moment où mon âme s'éveille,
 Des soupirs, des sanglots, ont frappé mon oreille !
 Compagnons de l'exil, quoi ! vous pleurez ma mort !
 Vous pleurez ! et déjà dans la coupe sacrée
 J'ai bu l'oubli des maux, et mon âme enivrée
 Entre au céleste port.

Etendu sur son lit funèbre, un crucifix d'argent dans ses mains, le poète put se rappeler ces strophes de son ode sur le crucifix :

Au nom de cette mort, que ma faiblesse obtienne
 De rendre sur ton sein ce douloureux soupir :
 Quand mon heure viendra, souviens-toi de la tienne
 O toi qui sais mourir !

.....
 Ah ! puisse, puisse alors sur ma funèbre couche
 Triste et calme à la fois, comme un ange éploré
 Une figure en deuil recueillir sur ma bouche
 L'héritage sacré !

Et Dieu s'est souvenu du poète qui avait invoqué son secours pour l'heure dernière. Lamartine, comme tous les grands hommes de ce siècle, depuis Napoléon 1er. et de Fontaines jusqu'à Berryer et Rossini, Lamartine est mort en chrétien. Depuis près de deux ans il avait fait une confession générale, et depuis il était demeuré fidèle à la pratique de la religion.

" M. de Lamartine, dit le *Monde*, " malgré les écarts de son imagination, garda toujours le souvenir de son éducation qui avait été chrétienne. Ce souvenir s'était ravivé surtout depuis quelques années. Lorsqu'il fut question de M. Littré pour l'Académie française, M. Havin sollicita sa voix en faveur du candidat du *Siècle*. Les sentiments irréguliers de M. Littré, furent aux yeux de M. de Lamartine une objection invincible. " Comment ! répondit-il avec quelque vivacité à M. Havin, vous me demandez de voter contre le bon Dieu, à moi qui irai bientôt paraître devant lui. Jamais ! Jamais ! "

Ainsi, dit Joubert, " *le soir de la vie apporte avec soi sa lampe* " et à la pure clarté de cette lampe bien des illusions s'évanouissent, bien des erreurs se dissipent et l'âme revient de bien des égarements. Notre époque semble destinée à être éclairée par ces nobles retours, souvent très-inattendus. Cette suite de notices nécrologiques nous en a déjà fourni beaucoup d'exemples. Celui de M. Troplong vient s'ajouter à celui de M. de Lamartine, pour nous montrer où est l'erreur et où est la vérité. Ce n'est pas aux portes du tombeau que l'on s'égaré, mais c'est là qu'apparaît la route qu'il eût fallu suivre, et la route qu'il faut reprendre pour toucher au céleste port.

TROPLONG.

Le Président Troplong n'a survécu que de quelques heures à Lamartine Il avait cinq ans de moins que le grand poète, et sa carrière n'a pas été moins illustre.

Raymond Théodore Troplong, un des plus célèbres jurisconsultes de ces derniers temps, était né à Saint Gaudens, département de la Haute-Garonne, le 8 octobre 1795. Reçu avocat après la seconde rentrée des Bourbons en France, il débuta dans le barreau par l'emploi de substitut au tribunal civil d'Alençon, successivement Procureur du roi à Sartène, substitut du procureur général à Bastia, puis avocat général à Nancy. Ce fut dans ce dernier emploi qu'il jeta les bases de sa réputation, par un savant réquisitoire dans la question domaniale de la souveraineté des ducs de Lorraine sur le Barrois mouvant.

En 1833, Troplong était nommé Président de la Cour de Nancy, et deux ans après appelé à être conseiller à la Cour de Cassation. Ses œuvres en se multipliant hâtaient son avancement ; en 1846, il est nommé Pair de France et deux ans après, la mort du baron Séguier lui ouvre le fauteuil de Premier Président de la Cour de Paris.

Récompensé de ses services par tous les gouvernements, il le fut encore plus par le second Empire, qui l'éleva à la dignité de sénateur, et le nomma bientôt Vice-Président, puis Président du Sénat, Grand-Croix de la Légion-d'Honneur, président de la Cour de Cassation à la place de M. Portalis, et Membre du Conseil Privé. Il était, dès 1840, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Le principal de ses ouvrages est le *Code civil expliqué*. C'est la continuation du *Commentaire du Code civil* de Toullier. Le succès de cette immense publication en 28 volumes in 8o, et qui en est à sa seconde édition, est dû à l'immense accumulation de matériaux qu'on y trouve, malgré un certain défaut de méthode, diverses inexactitudes et des contradictions, et aussi au mérite du style qui contraste par le mouvement et par l'élégance avec l'aridité du sujet.

On a encore de lui : *De l'influence du Christianisme sur le droit Civil des Romains.—Du pouvoir de l'Etat sur l'enseignement.—De la propriété*, etc.

Comme Jurisconsulte, Troplong rappelait d'Aguesseau et le baron Dupin, dont il fut le successeur. A lui, le mérite d'avoir opéré la révolution qui arracha la science du droit à la discussion aride des textes, pour la jeter dans le domaine de l'histoire et de l'économie politique, ce dont il n'est pas loué par tous les critiques ; mais la réputation de son talent n'en est pas moins incontestable, et il ne sera peut-être pas aussi facile de lui trouver un successeur, qu'il lui a été aisé de remplacer Dupin.

On a dit qu'il avait été l'apologiste de l'Empire, l'Empire l'en a bien récompensé en le comblant d'honneur et en se chargeant des frais de ses pompeuses funérailles.

Dans la vie privée, Troplong était aimable, spirituel, très-instruit et assez mordant.

Une ambition peut-être puérile qui le caractérisait était celle d'arriver à la noblesse, et il ne voulait pas moins que la dignité ducale. Comme il n'osait pas se proposer seul à cette faveur, il rédigeait chaque année un mémoire à l'Empereur, sur cette question de rétablir la noblesse de l'empire, et il pensait bien être compris dans ce rétablissement. Le mémoire était discrètement confié au maréchal Vaillant, pour être remis au Souverain, et plusieurs de ces mémoires réitérés, dorment encore dans les cartons du ministère de la maison de l'Empereur ; il y avait eu sous Louis-Philippe un duc Pasquier, pourquoi pas sous le second empire un duc Troplong ?

En face de la mort, l'illustre sénateur n'a point oublié qu'il était chrétien et catholique, et il a voulu mourir avec toutes les consolations que l'Eglise apporte à ses enfants dans ce moment suprême. Il disait à Mgr. L'archevêque de Paris, qui l'assistait dans ses derniers jours : "Je ne croyais pas qu'il fut si facile de mourir."

Il disait encore : "Après qu'on a beaucoup lu et beaucoup vu, c'est toujours au *catéchisme* qu'il convient de revenir."

Voilà les lumières que la mort apporte avec elle dans ces grandes intelligences : la religion, c'est-à-dire la vérité, ne perd jamais ses droits : heureux ceux qui la pratiquent ; heureux ceux qui en acceptent les consolations dans ces derniers moments où le monde vous quitte, pour ne plus vous laisser qu'en face de Dieu !

BERLIOZ—CALAMATTA—ALMONTE—L'AMIRAL DAVIES.

Au commencement de Mars est mort BERLIOZ, homme d'esprit, musicien éminent. Berlioz était de l'Isère, il était né en 1803. Il étudia d'abord la médecine, puis se sentant une toute autre vocation, il se livra à l'étude du chant et de la composition. Il avait un but, il se croyait appelé à donner à la musique toute la puissance de la poésie, celle de tout peindre par les effets et l'harmonie sans se préoccuper de la mélodie. Il eut de puissants contradicteurs, tout fondateur d'école doit s'y attendre ; mais il eut aussi de puissants encouragements, il eut pour lui Paganini, qui le déclara l'émule de Beethoven, et après la mort d'Adam, l'Institut lui ouvrit ses portes.

Ses plus belles œuvres musicales furent :

Sardanapale, qui lui valut le premier prix à l'Institut.

La *Symphonie funèbre et triomphale* en l'honneur des héros de juillet, 1830, qui fut très-admirée.

La *Symphonie* de Harold, celle de Roméo et Juliette et un *Requiem* qui obtinrent plein succès.

Ses œuvres littéraires sont : Un *voyage musical* en Allemagne et en Italie ; des *Etudes* sur Beethoven, Glück, Weber, et plusieurs volumes de mélanges assez peu connus en France ; Berlioz jouit à l'étranger, en Allemagne et en Russie, d'une grande réputation.

—CALAMATTA, le célèbre graveur, était Italien d'origine, né à Civita-Vecchia en 1802. Ses œuvres les plus remarquables parmi un très-grand nombre d'autres de mérite sont le masque de Napoléon moulé à Sainte-Hélène et les portraits de Ingres et de George-Sand.

Formé à l'école austère de Ingres, cet artiste se distingua par la correction, la finesse et la sobriété des effets. Il obtint deux premières médailles en 1837 et 1855 ; il est mort officier de la Légion d'honneur.

Sa femme, Mde Joséphine Calamatta, cultive elle-même la peinture avec succès, on cite d'elle une Vierge, *Eudore et Cymodocée*, *Sainte Cécile*, *Eve* et *Sainte Véronique*, elle a obtenu en 1845 une médaille de seconde classe.

—Le 17 du même mois est mort le Général Mexicain ALMONTE, dont le nom restera intimement lié à l'histoire de l'expédition française au Mexique.

Il était né en 1812. Exilé dès l'enfance, il passa sa jeunesse aux Etats-Unis, et par son activité et son énergie, se créa assez de ressources pour s'instruire. Lorsque Santa Anna fut nommé président, il rappela le jeune Almonte dont il fit son aide de camp. Ce fut en cette qualité qu'il fit contre les Américains la campagne du Texas, 1836. Peu après il fut nommé secrétaire d'ambassade à Washington. En 1845, il se mit sur les rangs pour la présidence et échoua.

Plus tard il fut ministre de la guerre sous Parèdes, puis ambassadeur à Paris. Il était en route pour sa nouvelle mission lorsqu'il apprit l'élection de Santa Anna ; il revint au Mexique, prit part à la seconde guerre contre les Américains, 1847. Effacé sous la présidence d'Arista, il reparut avec Santa Anna qui le nomma plénipotentiaire aux Etats-Unis, fonction qu'il conserva sous les présidents Alvarès, Comonfort, Zuloaga, Miramon, jusqu'à ce que celui-ci fut renversé par Juarez.

Lorsque les Français arrivèrent au Mexique, le général Almonte s'attacha à la cause qu'il défendait. Après la prise de Mexico, il fut nommé par le maréchal Forey, avec l'Archevêque de Mexico, et le général Salas, pour gouverner le pays jusqu'à l'arrivée de Maximilien. Le nouvel empereur le nomma Lieutenant du Royaume et grand Maréchal de l'Empire.

Ce n'est point le temps de juger les événements auxquels le général Almonte prit part, nous n'avons pas pour le faire les documents nécessaires, mais cette cause qu'il embrassa, quelque soit l'issue malheureuse qu'elle ait eue, était certainement la cause de la civilisation et de la régénération du Mexique, et ce fut honneur à lui de l'avoir embrassée, et servie avec un désintéressement digne de tout éloge. Le général Almonte est mort pauvre, et voilà ce qui l'absout de bien des fautes s'il en avait eu à se reprocher.

—Le plus ancien officier de la marine anglaise, l'amiral DAVIES, est mort à Bath, le 21 Mars. C'est lui qui revenant à pied, malgré sa jambe de bois, de la cérémonie du couronnement de George IV, se vit accoster par une sorte de sacripant qui lui dit :

“ Ah ! te voilà, vieux bourreau, qui m'a fait étriller avec le chat neuf à nœud, à bord de l'*Active*, tu vas me le payer. ”

Davies mesurant l'individu du haut en bas, s'écria :

“ Je ne te reconnais pas, damné bandit, mais si je t'ai fait rosser, c'est que tu le méritais certainement. ”

A ces mots le vieux loup de mer, jetant bas son habit de grand uniforme tout chamarré d'or, tout couvert de plaques et de décorations, se plaça le poing en avant, dans la position du boxeur. La foule assemblée par la singularité du fait applaudit avec enthousiasme, et le matelot décontenancé s'esquiva tout honteux.